



## Cour Pénale Spéciale

### Bulletin trimestriel d'information

Janvier-Mars 2024 - #2 (21 février 2024)

M. Patience GUERENGBO a été élu président de la Chambre d'instruction de la CPS

Par décret n°23-263 du Président de la République centrafricaine, M. Michel Ngokpou, juge d'instruction national, président de la Chambre d'instruction, a été admis à faire valoir ses droits à retraite.

Par décret n°24-0009 du Président de la République centrafricaine, M. Bruno Zehnder, de nationalité suisse, a été nommé Juge international à la Chambre d'Appel de la Cour Pénale Spéciale.

La CPS remercie le Juge Ngokpou pour son dévouement au service de la Cour et souhaite la bienvenue au Juge Zehnder.

#### Etat d'avancement des investigations

1 enquête préliminaire en cours.

23 informations judiciaires en cours dont 6 ouvertes sur plainte avec constitution de partie civile.

1 information judiciaire évoquée par la Chambre d'accusation spéciale

37 inculpés. 36 détenus. 1 fugitif. 41 mandats d'arrêt non exécutés.

#### Etat d'avancement des procès

La Première section d'assises a ouvert le procès dit de Ndélé 1 le 5 décembre 2023. Dans cette procédure, la Section d'assises a ordonné, par jugement n°4-2023 du 7 décembre 2023, la disjonction de la procédure concernant les fugitifs Général Fache, Younouss Kalam Yal, Atahir English, Abdel Kane Mahamat Salle, Fotor Sinine, Wodjonodragba Oumar Oscar et Yousouf Moustapha alias Badjadje.

Par jugement n°1-2024 du 25 janvier 2024, la procédure était reprise contradictoirement à l'égard de Wodjonodragba Oumar Oscar qui avait comparu à l'audience le 17 janvier 2024. Il est, ainsi, jugé avec Kalite Azor, Charfadine Moussa, Antar Hamat pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité qui auraient été commis à Ndélé et ses environs, entre mars et avril 2020.

Du 5 Décembre 2023 au 14 février 2024, la Section d'assises a tenu 19 jours d'audience, entendu 11 témoins et rendu 11 décisions interlocutoires.

Le résumé quotidien des audiences est disponible sur le site de la CPS : [www.cpsrca.cf](http://www.cpsrca.cf)

#### Etat d'avancement des réparations

Une mission de la CPS s'est rendue à Paoua pour prendre contact avec les parties civiles et les autorités locales et évaluer les modes d'exécution des réparations pour les victimes des crimes commis à Koundjili et à Lemouna, le 21 mai 2019. La réalisation des mesures prononcées est imminente.

Toutes les décisions et de nombreuses autres informations sont disponibles sur le site : [www.cpsrca.cf](http://www.cpsrca.cf)